



## Le droit rural, l'exploitant agricole et les terres

 **Télécharger**

 **Lire En Ligne**

[Click here](#) if your download doesn't start automatically

# Le droit rural, l'exploitant agricole et les terres

*Marie-Odile Gain*

Le droit rural, l'exploitant agricole et les terres Marie-Odile Gain

 [Télécharger Le droit rural, l'exploitant agricole et les ...pdf](#)

 [Lire en ligne Le droit rural, l'exploitant agricole et le ...pdf](#)

259 pages

Extrait

Introduction

1. - Les terres sont au centre de l'exploitation agricole : il n'y a pas d'agriculture sans terres. Des causes historiques, économiques et politiques, expliquent qu'en France, la maîtrise du foncier sur lequel s'exerce l'activité agricole n'implique pas sa propriété. Le droit rural ne nie pas la propriété privée, il s'en sert au profit de l'agriculture qui reste un élément fondamental de l'économie nationale. Il s'ensuit que la propriété rurale fait l'objet de soins constants du législateur depuis l'immédiat après-guerre. Promulgué en 1946, le statut du fermage et du métayage n'a fait qu'accroître au long des années la protection de l'exploitant. Les notions d'exploitation agricole et d'activité rurale ont tout autant évolué. L'agriculture et, partant, le droit rural se trouvent sous les feux de l'actualité, par la prise de conscience des impératifs environnementaux et des nécessités d'une politique alimentaire qui n'est plus seulement envisagée au regard de la production, mais aussi au regard de la qualité. L'émergence du droit agroalimentaire a préparé la voie pour le droit agro-environnemental.

L'ampleur de la matière, qui allie le territoire rural et l'activité qui trouve à s'y exercer est telle que deux ministères se la répartissent, comme cela aujourd'hui résulte de la nouvelle composition du Gouvernement au 14 novembre 2010 : le ministère de l'Agriculture, de l'alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire pour l'essentiel, et le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, des Transports et du Logement, pour des domaines spécifiques, la détermination de la politique de l'aménagement de l'espace rural et de la forêt, par exemple. De même, la chasse, activité traditionnellement attachée à la ruralité, ne se trouve-t-elle pas dans le Code rural, mais dans le Code de l'environnement. Dans le même ordre d'idées, signalons que le Code rural est devenu, depuis une ordonnance du 6 mai 2010, le Code rural et de la pêche maritime.

La loi de modernisation de l'agriculture du 27 juillet 2010 poursuit une dynamique de recomposition de l'espace à la fois rural et agricole et de l'activité pluridisciplinaire auquel il est susceptible de donner lieu, qui passe, pour l'essentiel, par l'inscription de l'agriculture et de la forêt dans un développement durable des territoires, par une politique ambitieuse de l'alimentation, et une nouvelle approche de la gestion des risques. Des connexions s'établissent de façon plus ou moins aisée entre le droit rural et d'autres branches du droit, le droit de l'urbanisme, notamment, dont l'objet n'est pas celui d'une activité en particulier, ce qu'est fondamentalement le droit rural. De même, les sciences fondamentales interfèrent-elles, l'agronomie ou la climatologie, par exemple. La rencontre de plus en plus fréquente de règles aux prémices différentes a une influence indirecte sur l'univers rural, dont les conséquences ne peuvent se percevoir totalement que sur la durée. Si les terres demeurent l'élément fondamental de l'exploitation agricole, elles sont aussi conçues par le droit d'une façon dématérialisée, parallèlement à l'appréhension de leur superficie, de leur nature, et de leur situation. Le phénomène a débuté par leur intégration des patrimoines sociétaires, en pleine propriété ou en propriété démembrée, et s'est poursuivi jusqu'à la dissociation des aides et de la production.

Les terres, en tant qu'objet de la relation de droit privé que demeurent le bail rural ordinaire et les baux ruraux à long terme, auxquels s'est ajouté, en 2006, le bail cessible, sont envisagées dans la première partie de cet ouvrage.

À l'origine partielle d'une raréfaction des terres disponibles, la protection textuelle du preneur à bail et son interprétation jurisprudentielle ont entraîné une surveillance des terres par les pouvoirs publics :

- d'une part, sous l'angle de l'accès à la profession agricole et de l'évolution superficière ou substantielle de l'exploitation ; c'est l'objet du contrôle des structures ;
- d'autre part, sous l'angle du marché foncier, par l'intervention de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), que les textes ont dotée d'outils performants pour la réalisation des objectifs qu'elle s'est vu confier.

Créés il y a une petite cinquantaine d'années en vue d'une recombinaison du territoire rural et d'une adaptation indispensable de l'agriculture à un monde en pleine mutation économique et démographique, le contrôle des structures et la SAFER sont envisagés dans la seconde partie de cet ouvrage : grâce à eux, les terres sont appréhendées au regard de l'intérêt général.

Nourrie d'une pratique quotidienne de la matière, la méthode suivie part des concepts pour arriver à leur réception en droit positif. Les nombreuses références textuelles, jurisprudentielles et doctrinales justifient les développements et permettent au lecteur de suivre sur pièces les méandres de l'interprétation, sans laquelle le droit serait une science morte. Présentation de l'éditeur

Loin des représentations d'un monde rural traditionnel à présent révolu, l'exploitant agricole mène aujourd'hui la vie d'un chef d'entreprise, partageant son temps entre une activité exigeante liée aux saisons, et une vie juridique rythmée par les prescriptions du droit rural. Si ce droit est marqué des mêmes stéréotypes, il n'est qu'à se plonger dans les textes des dernières années, en dernier lieu la loi de modernisation de l'agriculture du 27 juillet 2010, pour se convaincre que l'agriculteur et son droit sont de plain-pied dans l'actualité, et contribuent à la faire. Les contemporains urbains et les voisins rurbains de l'exploitant agricole sont attentifs à la ruralité dont ils suivent, et même surveillent, l'adaptation aux technologies de pointe et aux avancées scientifiques, avec une attention universelle jamais démentie. L'actualité met tous les jours en lumière les enjeux alimentaires et énergétiques dont l'agriculteur est un des acteurs principaux.

Cet ouvrage a pour ambition de faire perdre au droit rural sa réputation de matière imperméable et d'un autre temps, et de dévoiler sa spécificité tout en le situant dans le paysage juridique commun grâce, notamment, à la jurisprudence inventive à laquelle il donne lieu.

Il n'y a pas d'agriculture sans territoire, comme cela apparaît avec force dans les textes des six dernières années (loi relative aux territoires ruraux du 23 février 2005, loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006, loi de modernisation de l'agriculture du 27 juillet 2010). C'est la raison pour laquelle l'auteur a choisi de partir des terres, envisagées dans la première partie en tant qu'objet de la relation de droit privé que demeurent le bail rural ordinaire et les baux à long terme, dont le bail cessible créé en 2006. Le contrôle des structures et la SAFER sont envisagés dans la seconde partie et, à travers eux, les terres sont appréhendées au service de l'intérêt général.,

Ouvrage essentiellement pratique, il permet une appréhension claire de la matière et une compréhension anticipée de l'actualité ; il envisage les virtualités conflictuelles dont le droit rural est friand, et leur résolution. Il intéresse le praticien (notaire, avocat, magistrat), le juriste généraliste, tout autant que le propriétaire foncier rural, l'exploitant agricole, ou même le curieux, tant l'agriculture reste une des activités essentielles à la vie de nos sociétés.

## L'AUTEUR

MARIE-ODILE GAIN a d'abord travaillé en cabinet d'avocat, où elle a découvert la perspective contentieuse et les moyens de l'éviter ou de la neutraliser. Docteur en droit privé, avocat non inscrit, elle est consultant au CRIDON NORD-EST où elle s'occupe des questions de droit rural. Biographie de l'auteur

Marie-Odile Gain a d'abord travaillé en cabinet d'avocat, où elle a découvert la perspective contentieuse et les moyens de l'éviter ou de la neutraliser. Docteur en droit privé, avocat non inscrit, elle est consultant au CRIDON NORD-EST où elle s'occupe des questions de droit rural.

Download and Read Online Le droit rural, l'exploitant agricole et les terres Marie-Odile Gain

#5KA92FQSPWB

Lire Le droit rural, l'exploitant agricole et les terres par Marie-Odile Gain pour ebook en ligneLe droit rural, l'exploitant agricole et les terres par Marie-Odile Gain Téléchargement gratuit de PDF, livres audio, livres à lire, bons livres à lire, livres bon marché, bons livres, livres en ligne, livres en ligne, revues de livres epub, lecture de livres en ligne, livres à lire en ligne, bibliothèque en ligne, bons livres à lire, PDF Les meilleurs livres à lire, les meilleurs livres pour lire les livres Le droit rural, l'exploitant agricole et les terres par Marie-Odile Gain à lire en ligne.Online Le droit rural, l'exploitant agricole et les terres par Marie-Odile Gain ebook Téléchargement PDFLe droit rural, l'exploitant agricole et les terres par Marie-Odile Gain DocLe droit rural, l'exploitant agricole et les terres par Marie-Odile Gain MobipocketLe droit rural, l'exploitant agricole et les terres par Marie-Odile Gain EPub

**5KA92FQSPWB5KA92FQSPWB5KA92FQSPWB**